



Besoins en formation pour lutter contre le crime organisé

BÂTIR UN CANADA SÉCURITAIRE ET RÉSILIENT

La transmission des connaissances et des renseignements constitue une formation efficace. Les modèles inter-institutions et de formation commune sont prometteurs. On suggère des cours d'initiation et des séries de colloques.

Au cours des dernières années, notre compréhension de la nature et de la portée du crime organisé a changé. Les organisations criminelles sont perçues comme étant de plus en plus complexes. Bon nombre d'entre elles s'étendent au-delà des frontières et évoluent dans un labyrinthe international d'activités menées au sein de réseaux fluides, flexibles, polyvalents et qui se servent de technologies sophistiquées. Vu l'étendue et les caractéristiques changeantes du crime organisé au Canada, il est de plus en plus évident qu'une meilleure coordination entre les administrations et les secteurs est nécessaire pour lutter efficacement contre le crime organisé.

Le rapport propose une analyse des points de vue des décideurs, des procureurs et du personnel responsable de l'application de la loi en ce qui concerne les besoins urgents en matière de formation qui pourraient les aider à identifier et à poursuivre les personnes qui participent au crime organisé et à effectuer leur travail de collecte de renseignements dans ce domaine. Les auteurs mettent l'accent sur la compréhension des besoins précis des policiers et des procureurs en matière de formation. À cet effet, ces groupes sont bien représentés parmi les personnes auprès desquelles on a mené les 125 entrevues.

Quand on leur a demandé de cibler les approches en matière de formation qui seraient les plus efficaces pour ceux qui luttent contre le crime organisé, la plupart des participants ont mentionné la nécessité d'une approche plus intégrée, ce qui implique que les organismes d'application de la loi, les services correctionnels, les décideurs, les procureurs et les

administrations doivent travailler en étroite collaboration et de façon efficace. Le travail d'équipe efficace exige confiance et compréhension. Celles-ci sont favorisées par une transmission de connaissances et de renseignements qui est fondée sur une pratique plus étendue de la formation conjointe. L'adoption d'une approche de formation intégrée sert plusieurs objectifs : elle offre la possibilité aux travailleurs du domaine de rencontrer leurs collègues des autres organismes, de transmettre leurs connaissances et d'échanger des renseignements; elle apporte un contexte élargi tout en exposant les défis que doivent relever ceux qui travaillent sur un aspect particulier d'un problème; elle permet l'adoption d'une approche mieux coordonnée, et donc plus efficace, à la lutte contre le crime organisé.

Les personnes interrogées ont également indiqué que le fait d'offrir des occasions telles que la formation commune serait un excellent moyen de favoriser l'esprit d'équipe et de bâtir la confiance et la compréhension communes permettant un travail d'équipe efficace à tous les niveaux. Dans ce contexte, elles ont aussi mentionné que deux organisations pouvant constituer d'excellentes sources de renseignements sont souvent exclues de l'équipe générale. Il s'agit du Service correctionnel du Canada et de l'Agence des services frontaliers du Canada.

Bien qu'insistant sur l'importance de l'expérience et du mentorat, de nombreux participants ont signalé le grave problème de la perte imminente des connaissances institutionnelles et de la sagesse du mentorat en raison de la bombe à retardement démographique que représentent les départs à la retraite des baby-boomers. Ce problème est une motivation pour augmenter la disponibilité des formateurs pour les jeunes et les nouveaux employés. Ce changement imminent dans la démographie du milieu du travail stimule



grandement l'introduction rapide d'une formation plus officielle sur la lutte contre le crime organisé.

Les groupes criminels modernes sont des organisations en apprentissage qui tirent des leçons de l'expérience d'autres administrations et de ce qui est divulgué pendant les procès. Si les organismes d'application de la loi veulent suivre l'évolution du crime organisé, il est essentiel qu'ils intègrent davantage l'échange de renseignements et la formation.

La grande majorité des personnes interrogées appuient fortement l'adoption d'une approche de formation plus intégrée pour les personnes qui luttent contre le crime organisé. Le fondement de l'approche intégrée est convaincant. Les organisations criminelles sont complexes et elles opèrent par-delà les frontières et dans de multiples secteurs. Elles apprennent rapidement, s'adaptent et évoluent avec leur environnement. L'intervention doit donc être mieux organisée et plus cohésive. Son effet doit être tout aussi pénétrant et sa portée tout aussi vaste. Une telle intervention requiert une collaboration étroite et efficace entre les services (organismes d'application de la loi, services correctionnels, décideurs et procureurs) et les administrations.

Les auteurs proposent une formation obligatoire d'initiation pour quiconque participe à la lutte contre le crime organisé. Ils suggèrent un cours commun d'initiation sur le crime organisé que pourraient suivre tous les agents de police de première ligne, les employés spécialisés et les membres des bureaux de procureurs.

L'étude fait également ressortir que pour mettre en œuvre une approche nationale intégrée, il est essentiel d'offrir localement ou régionalement des séminaires portant principalement sur le crime organisé au personnel nommé à des postes d'application de la loi, du renseignement et des poursuites. Ces séminaires suivraient les cours d'initiation et offriraient une formation véritablement intégrée et axée sur les structures de base des organisations criminelles, les liens et les modèles nationaux et internationaux, les techniques d'enquête de pointe, les discussions sur les procédures judiciaires et les questions émergentes.

Conseil stratégique, *Recherche qualitative : Études sur les besoins en formation des agents de police et des procureurs pour lutter contre le crime organisé au Canada*, Rapport préparé pour Sécurité publique Canada, 2008.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la recherche en matière de crime organisé au sein de Sécurité publique Canada, veuillez communiquer avec l'Unité de recherche sur le crime organisé à l'adresse ocr-rc@ps-sp.gc.ca.

Les résumés de recherche sur le crime organisé sont rédigés pour Sécurité publique Canada et le Comité national de coordination sur le crime organisé (CNC). Le CNC et ses comités régionaux et provinciaux de coordination travaillent à différents niveaux en misant sur un but commun : établir des liens entre les organismes d'application de la loi et les décideurs du secteur public afin de lutter contre le crime organisé. Les résumés de recherche sur le crime organisé appuient les objectifs de recherche du CNC en faisant ressortir des renseignements fondés sur la recherche qui sont pertinents pour l'élaboration de politiques ou d'opérations. Les opinions exprimées dans le présent résumé sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les opinions de Sécurité publique Canada ou du Comité national de coordination sur le crime organisé.